



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
PRINCIPAL 1ERE CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003409 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon)	Date d'effet de l'avancement	
DUBOST	MARIE-FRANCOISE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
RIHOUHEY	EMMANUELLE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	09/01/2020
MOUCHEL GUERIN	ANNIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	06/02/2020
TOUZE	LYDIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	09/02/2020
ARTU	JOELLE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	22/02/2020
LEBATARD	CAROLINE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	25/02/2020
LE BARBENCHON	HELENE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	02/06/2020
MOUCHEL	ISABELLE VALERIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	29/06/2020

VOISIN	CHRISTELLE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	16/07/2020
ROUXEL	STEPHANIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	07/08/2020
COURTOIS	ISABELLE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	28/08/2020
SPAGNOL	NATHALIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/09/2020
DUFOUR	MAGGIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	02/10/2020
FONTAINE	VALERIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	19/10/2020
JEAN	EMILIE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	17/11/2020
FICHET	BRIGITTE	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	01/12/2020
HEBERT	VINCENT	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	07	01/12/2020

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :  
 - affiché au sein de la collectivité,  
 - notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

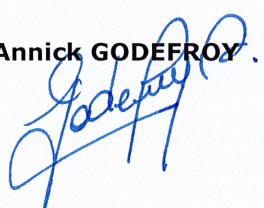
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY.**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF  
PRINCIPAL 2EME CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003410 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle ( <i>grade, échelon</i> ) et examen le cas échéant			Date d'effet de l'avancement
LEPAGE	AUDREY	Adjoint administratif	05	Examen	01/01/2020
MELET	PAULINE	Adjoint administratif	04	Examen	01/01/2020
TRAVERT	NATHALIE	Adjoint administratif	09		01/02/2020
CRENN	MORGANE	Adjoint administratif	06		18/03/2020
LE POITTEVIN	AURELIE	Adjoint administratif	06		01/11/2020

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

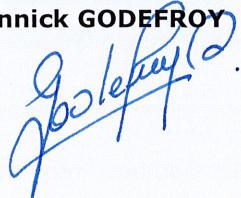
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT D'ANIMATION  
PRINCIPAL 2<sup>EME</sup> CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003411- MCH**

---

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints territoriaux d'animation,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

---

**ARRETE :**

---

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'ADJOINT D' ANIMATION PRINCIPAL 2<sup>EME</sup> CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon) et examen le cas échéant	Date d'effet de l'avancement
KERBAUL	GAEL	Adjoint d'animation	09
PILETTA	NATHALIE	Adjoint d'animation	08

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

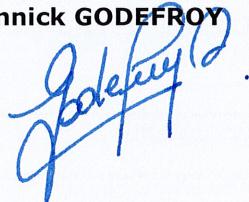
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE  
PRINCIPAL 2EME CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003413 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle ( <i>grade, échelon</i> ) et examen le cas échéant			Date d'effet de l'avancement
BEAUMONT	SYLVIE	Adjoint technique	07		01/01/2020
CRENN	NATHALIE	Adjoint technique	09		01/01/2020
LACROIX	DENIS	Adjoint technique	09	Examen	01/01/2020
LARQUEMIN	CARINE	Adjoint technique	06	Examen	01/01/2020
PHILIPPE	MIREILLE	Adjoint technique	08		01/01/2020
HAMEL	YANNICK	Adjoint technique	07		06/02/2020
ALLO	PATRICIA	Adjoint technique	09		15/03/2020
AUBERT	SEBASTIEN	Adjoint technique	07		01/11/2020

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).  
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

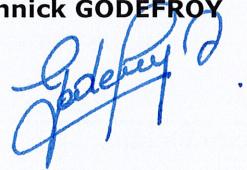
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Godefroy".



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE  
PRINCIPAL 1ERE CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003412 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon)		Date d'effet de l'avancement
ABRAHAM BERVAS	OLIVIER	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	07	01/01/2020
CHARLOTTE	JEAN PAUL	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	01/01/2020
CHATEL	FRANCK	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	12	01/01/2020
COUPPEY	GUYLAINÉ	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
DELESTRE	NATHALIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
GEORGETTE	BERNADETTE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	01/01/2020
HUREL	STEPHANE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
LE MOIGNE	ELISABETH	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
LECONTE	ISABELLE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
LESAGE	ANNICK	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	01/01/2020
PADET	ISABELLE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
PICOT	RODOLPHE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	10	01/01/2020
POTTIER	PHILIPPE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	07	01/01/2020
VAUTIER	GERARD	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
JOUAUX	ISABELLE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	02/01/2020
BIGOT	JULIEN	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	26/01/2020
LEPETIT	MATTHIEU	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	01/02/2020

TESSON	DAVID	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	06/02/2020
SARTELET	ODILE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	09/02/2020
MAUGER	ARNAUD	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	17/05/2020
CANTERO Y GRIJELMO	RODOLPHE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	30/05/2020
GEORG	STEPHANE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	30/05/2020
HOLLEY	VERONIQUE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	04/06/2020
LOIT	SYLVIA	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	11/06/2020
LAISNE	GUILLAUME	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	13/06/2020
ANCEL	SYLVIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	18/06/2020
ELIE	DAVID	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	09/07/2020
PANISSET	DANIEL	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/07/2020
SADOT	CEDRIC	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	28/07/2020
LEROY	ANGELIQUE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	29/07/2020
PHILIPPE	HERVE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	29/07/2020
LABBE	NOEL	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	02/08/2020
ROUXEL	MAGALIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	25/08/2020
LE DANOIS	SYLVIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	01/09/2020
TRAVERT	NATHALIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	05/09/2020
POPPE	MYRIAM	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	11/09/2020
ANQUETIL	VIRGINIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/09/2020
BOUCHARD	ANNIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/09/2020
ROTTIER	ALAIN	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/09/2020
CONTAL	FRANCK	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
CROMBEZ	DIDIER	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
CUTLER	WARREN	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
GOUBERT	REGINE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
HUBERT	BERNARD	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
LE RACHINEL	HERVE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
LEVENEUR	CLAUDE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
MORELLE	NATHALIE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
PASQUETTE	NORBERT	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
TESSON	RICHARD	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
TOQUET	PIERRE ETIENNE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/09/2020
SAINT	GUILLAUME	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	30/09/2020
ROUVIERE	BRIGITTE	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	02/10/2020
JOSSET	BRUNO	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	05/10/2020
LIEVRE	CYRIL	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/10/2020
POUSSET	JACKY	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	28/11/2020
PEIGNY	BRUNO	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	12/12/2020
GOUREMAN	FRANCOIS	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	23/12/2020

**Article 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

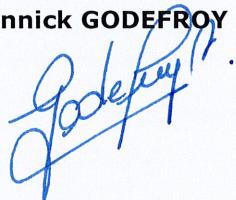
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003414 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié, portant statut particulier du cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n°88-548 du 6 mai 1988 modifié, portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2016-1382 du 12 octobre 2016 modifiant le décret 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux,

Vu le décret n° 2016-1383 du 12 octobre 2016 modifiant le décret n° 88-548 du 6 mai 1988 portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon)		Date d'effet de l'avancement
GIBERT	JEAN RAPHAEL	Agent de maîtrise	11	01/01/2020
MARIE DIT RONDEMARRE	THIERRY	Agent de maîtrise	12	01/01/2020

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

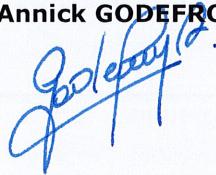
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**  
**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003418 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°94-733 du 24 août 1994 modifié portant échelonnement indiciaire applicable au grade de brigadier-chef principal et aux chefs de police municipale,

Vu le décret n°2006-1391 du 17 novembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2017-397 du 24 mars 2017 modifiant le décret n° 2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale,

Vu le décret n° 2017-398 du 24 mars 2017 modifiant l'échelonnement indiciaire applicable aux agents de police municipale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade de BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL :

Nom	Prénom	Situation actuelle ( <i>grade, échelon</i> )	Date d'effet de l'avancement
VALGNES	SOPHIE	Gardien brigadier de police municipale	06

**Article 2 :**

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :  
- affiché au sein de la collectivité,  
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

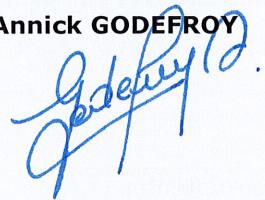
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Annick Godefroy".



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AGENT SPECIALISE DES ECOLES  
MATERNELLES  
PRINCIPAL 1ERE CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003416 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 92-850 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES PRINCIPAL 1ERE CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon)	Date d'effet de l'avancement
RAHN	MYRIAM	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08
BOUGARD	CHRISTEL	ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

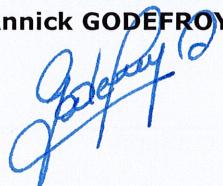
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AGENT SOCIAL  
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003415 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°92-849 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des agents sociaux territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle ( <i>grade, échelon</i> ) et examen le cas échéant	Date d'effet de l'avancement
LAJOIE	CINDY	Agent social	07 01/09/2020

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3 :** Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télerecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

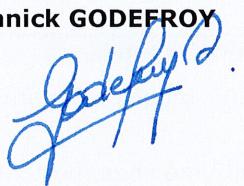
Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**





**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE  
DE LA VILLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN**

**TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE  
PRINCIPAL 1ERE CLASSE  
ETABLIE AU TITRE DE L'ANNEE 2020**

**N° 2003417 - MCH**

Le Maire de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n°92-865 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis favorable de la Commission Administrative Paritaire en date du 25 juin 2020,

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les agents dont les noms suivent sont inscrits sur le tableau d'avancement 2020 au grade d'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE PRINCIPAL 1ERE CLASSE :

Nom	Prénom	Situation actuelle (grade, échelon)		Date d'effet de l'avancement
LEMAGNEN	SYLVIE	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	11	01/01/2020
LEROYER	PATRICIA	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
LEVAVASSEUR	BEATRICE	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
MARIE	CATHERINE	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	09	01/01/2020
BEAUDOIRE	COLETTE	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	22/02/2020
MOUGENOT	BERENGERE	Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	08	21/07/2020

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- affiché au sein de la collectivité,
- notifié à l'intéressé.

Le présent tableau d'avancement sera communiqué au centre de gestion, afin que celui-ci en assure la publicité.

**Article 3** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Caen sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 CAEN CEDEX 4, dans un délai de deux mois après la notification à l'intéressé(e).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Fait à Cherbourg-en-Cotentin, le 3 juillet 2020

**L'adjointe déléguée,**

**Annick GODEFROY**

**Notifié à l'agent le :**

**Signature :**

